

# Septembre 2021

## Numéro 4

Anne, Brigitte et Patricia vous accueillent en mairie chaque :

Lundi: de 10 h à 12 h

**Mardi**: de 10 h à 12 h de 14 h à 16 h

Mercredi : de 10 h à 14 h

Jeudi: de 10 h à 12 h

de 14 h à 16 h

Vendredi : de 10 h à 12 h

**Samedi** : de 10 h à 12 h

Téléphone :

03 29 50 07 09

Urgence :

06 70 35 22 90

Fax:

03 29 50 78 44

E-mail:

commune detaint rux@wanadoo.fr

Adresse :

5, chemin de la Mairie 88100 TAINTRUX

# Journal d'une rentrée



Le jeudi 2 septembre, Monsieur le Maire Pierre Chachay et son adjoint Jean-Luc Cuny sont venus à la rencontre des écoliers de Taintrux à l'occasion de leur rentrée. Ils ont été accueillis par Mme Ropa, la directrice, et ses collègues. Ce fut l'occasion de faire le point sur l'école en ce jour un peu spécial pour les enfants.

Pour mieux connaître les enseignants, voir l'article qui leur est dédié un peu plus loin dans le journal.

Après 20 ans d'enseignement dans notre école, **Mme BOËLLE** quitte sa classe pour raison de santé

Elle a contribué à l'enseignement de bon nombre d'écoliers de la commune d'abord en CP puis au cours élémentaire et au cours moyen.

Nous la remercions vivement pour son investissement au service des jeunes Taintrusiens.





#### **LE MOT DU MAIRE**

Chères Taintrusiennes, Chers Taintrusiens, Cher(e)s ami(e)s,

La période estivale n'a pas permis d'enrayer le virus du covid 19, que nous supportons depuis bientôt deux ans. Le Pass sanitaire entré en vigueur le 09 août 2021 obligatoire pour fréquenter de nombreux commerces, établissements ou manifestations, a remplacé la traditionnelle attestation de déplacement, que nous avons connue dans le passé.

D'après les études scientifiques, le seul remède pour sortir de cette situation et garantir une immunité collective est, aujourd'hui, la vaccination. **Tous vaccinés, tous protégés.** 

La vie continue, mais j'ai une pensée pour celles et ceux qui ont été ou sont encore victimes ou impactés par cette pandémie, mais aussi pour les commerçants et artisans qui en ont souffert.

Les travaux des membres du conseil municipal ne se sont pas arrêtés pour autant.

Dans mon dernier mot, je vous ai informés du changement du plan d'urbanisme sur notre commune.

Depuis la caducité de notre ancien Plan d'Occupation des Sols (POS), le 01 janvier 2021, remplacé par le Règlement National d'Urbanisme (RNU), à la date de parution de ce numéro, 15 certificats d'urbanisme, 21 déclarations de travaux et 11 permis de construire ont été accordés par le Préfet et signés par mes soins.

A ce sujet, une commission communale d'urbanisme, composée de 14 conseillers vient de voir le jour, pour travailler sur le futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat (PLUiH), au sein des différents ateliers de réflexion, mis en place par la communauté d'agglomérations.

Ce nouveau plan d'Urbanisme, tant attendu, devrait voir le jour en 2023.

A l'horizon 2035, le gouvernement a annoncé que les véhicules à moteur électrique devraient remplacer les véhicules à moteur thermique. Dans le cadre des infrastructures de recharge des véhicules électriques (IRVE), je viens de signer une convention avec le Syndicat Départemental d'Électricité des Vosges (SDEV88) pour l'installation, dans un proche avenir, de 2 bornes de recharge, au cœur du village.

Le projet de restructuration du Haut-Fer suit son cours, les travaux courants d'entretien du patrimoine communal se poursuivent au quotidien et le programme routier 2021 est en route. (Cf pages suivantes).

Dans ce numéro, je vous présente ma deuxième adjointe,

madame Frédérique GUILLEMIN, professeure des écoles et directrice du groupe scolaire de Saint-Léonard.

Mme Frédérique GUILLEMIN est en charge des affaires scolaires, de la vie associative, de la jeunesse et de la petite enfance. Elle est également viceprésidente des commissions des affaires



scolaires, de l'information et des communications et de la vie associative.

Sachez, chers Taintrusiens, qu'en ces moments difficiles, nous restons actifs dans la gestion de la commune et nous partageons avec vous, vos inquiétudes et vos contraintes. Nous sommes à vos côtés pour vous aider et vous soutenir. Vous pouvez compter sur nous.

Hire ma plus grande fidelité.

Surtout, prenez bien soin de vous et des vôtres.

## Un point sur le Haut Fer

Le permis de construire est maintenant déposé par le Maître d'œuvre qui nous a présenté l'avant-projet détaillé ainsi que le premier jet du dossier de consultation des entreprises.

Les bureaux d'étude sont déjà au travail et rendront prochainement leurs rapports au Maître d'œuvre.

Le plan de financement est en cours de réalisation et nous avons sollicité les différents organismes susceptibles de nous apporter leurs aides financières.

Ainsi, **l'Etat** à travers la D.E.T.R. et la D.S.I.L., la **Région Grand Est** par le dispositif CLIMAXION et le programme « cadre de vie et proximité », **le Département des Vosges**, **la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges** pour un fonds de concours, **le « Pays de la Déodatie »** dans le cadre des certificats d'économie d'énergie, **le Fonds Européen de Développement Régional** et l'**Agence de l'Eau Rhin Meuse** dans le cadre du contrat de territoire eau climat, ont été contactés.

Nous avons aussi provoqué des réunions et des visio conférences entre ces différents partenaires pour planifier et organiser le montage des dossiers.

## À vos agendas

- L'opération de nettoyage, dans le cadre du dispositif du conseil départemental « Vosges le plus beau est avenir », prévue au printemps dernier, se déroulera le 24 septembre 2021 avec la participation des écoliers, des pompiers et des chasseurs.
- Samedi 25 septembre 2021, cérémonies patriotiques BLANCHARD et BLOCH, de Rougiville et du col d'Anozel :

10h00 : stèle du Capitaine BLANCHARD, chemin de la Scierie Fouriotte

11h00 : stèle du Rabin BLOCH, col d'Anozel

- FIG

Samedi 2 octobre, une conférence décentralisée aura lieu à 18h, salle polyvalente. Intitulé : « Dehors les élèves » - Thème général du FIG : Les corps. Région invitée : Europe(s)

- La collecte des objets encombrants « volumineux », aura lieu le lundi 04 octobre 2021 dès 08h00 (Cf page suivante).
- Samedi 09 octobre 2021, dans le cadre de l'opération "le jour et la nuit", menée par le PETR (Pôle d'Équilibre Territorial Rural) du pays de la Déodatie, un film de sensibilisation aux enjeux de la pollution lumineuse, relatant le quotidien d'une colonie de chauves-souris, sera diffusé à la salle des fêtes de la mairie à 20 heures.

Cette nuit-là, l'éclairage public sera interrompu.

- Du 18 au 23 octobre 2021, dans le cadre du dispositif pédagogique tournant autour du programme de restauration des affluents de la Meurthe, une exposition itinérante des travaux réalisés le long du Taintroué, par nos enfants des écoles, sous la houlette des services "rivières" de la CASDDV, sera présente dans le hall d'entrée de la mairie.

Cette exposition sera suivie d'animations, dans la matinée du samedi 23 octobre 2021.



## **Etat civil**

#### Bienvenue à :

Alba GRANDJEAN, le 14 mai 2021 de Marine KUCAB et Antoine GRANDJEAN

Léa PIERRON, le 21 mai 2021 de Natalia VLASOVA et Raphaël PIERRON

Nino MIGLIERINA, le 2021 de Nathalie MURINGER et Jimmy MIGLIERINA

#### Toutes nos pensées aux familles de :

Gérard STANDOP le 17 mai 2021 Hubert GROSGEORGES le 17 juin 2021

## La vie du village

#### **Rallye automobiles**

Bien que le contexte sanitaire ait mis à rudes épreuves l'organisation du 36ème Rallye Vosges Grand-Est du 10-12 juin 2021, son passage dans notre région a laissé une belle empreinte aux pilotes quant aux difficultés de nos routes et à l'esprit sportif des Vosgiennes et Vosgiens. L'épreuve spéciale 3-6 Noirmont-Marmonfosse de 9km700 sur le secteur de Taintrux et La Houssière, parcours validé en amont entre Mairies et organisateurs a, elle aussi, laissé ses empreintes.

Face aux nuisances occasionnées pour les riverains et les dégradations du revêtement de la chaussée, le parcours des prochains rallyes a été modifié, par Monsieur le Maire, en évitant le passage devant les habitations.

#### Rappel civilité:

« Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition, son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme dans un lieu public ou privé » notamment lors des festivités. (article R. 1336-5 du code de la santé publique)

## Vision pluviométrique

Le climat continental sur la montagne du massif des Vosges, montre combien les variations thermiques ont leur importance avec des répercussions parfois catastrophiques sur notre environnement.

Les pluviométries élevées de ces derniers mois, plus significatives sur certains secteurs de notre commune, souvent à caractère orageux, provoquent le débordement de nos cours d'eau en saturant les terrains avoisinants.

Les précipitations à Taintrux sont significatives même pendant le mois le plus sec. La commune de Taintrux a connu 875 mm de pluie en 2020, contre une moyenne nationale des villes de 773 mm de précipitations.



Les prestations habituellement engagées plus tôt dans l'année par le Service Technique de notre commune furent, malgré quelques essais, décalées dans le temps. La déconvenue de nos administrés fut très bien ressentie au travers de certaines de leurs doléances...on ne combat pas la météo, mais apprenons à vivre avec elle en s'adaptant.

Un rappel succinct des conditions météorologiques sur le massif des Vosges entre le printemps 2021 et 2020, nous montre combien les années se suivent et ne se ressemblent pas.

- En avril 2021, il y a eu peu de précipitations, avec en tout 52 mm sur le mois (50 mm en 2020) avec une moyenne 2 mm par jour (2 mm en 2020). Le record sur la journée fut de 16 mm (21 mm en 2020).
- En mai 2021, il y a eu d'importantes précipitations, avec en tout 262 mm sur le mois (94 mm en 2020) et en moyenne 8.43 mm par jour (4 mm en 2020). Le record sur la journée fut de 37.6 mm (29 mm en 2020).
- En juin 2021, il y a eu beaucoup de précipitations, avec en tout 208 mm sur le mois (190 mm en 2020) avec une moyenne 6.92 mm par jour (7 mm en 2020). Le record sur la journée fut de 35 mm (33 mm en 2020).

La période estivale engagée suit le même chemin, avec des précipitations sous forme d'averses et le Taintrusien, tout comme le citoyen lambda, accepte bon an, mal an, les prémices du dérèglement climatique.

#### La vie associative

#### **Sports Municipaux de Taintrux**

Pour cette saison 2021 / 2022, deux équipes seniors, composées de 35 joueurs, constituent le club de football. Elles évolueront en D3 et D4 (niveau départemental), à la prochaine reprise du championnat.

Nous envisageons toujours de reconstituer une équipe de jeunes, nous avons à disposition deux volontaires pour s'en occuper.

Pour cette saison, nous avons recruté bon nombre de jeunes de la commune et cela est encourageant. Il est bien évident que toutes nouvelles recrues ou bénévoles seront les bienvenus.

Pour rejoindre les équipes seniors, il faut contacter : Johnny GRANDBLAISE au 06 88 01 47 58

Pour inscrire des enfants, veuillez contacter : Bruno DEMANDRE au 06 70 57 26 48

Enfin, quelques renseignements sur le club de football, à savoir que nous avons :

Bruno DEMANDRE, président Tel : 06 70 57 26 48
Fabrice MULLER, trésorier Tel : 06 17 57 37 28
Johnny GRANDBLAISE, entraineur Tel : 06 88 01 47 58
Alain PETITNICOLAS, secrétaire Tel : 06 81 39 30 55

#### **Terre-Plein perspectives automnales**

La partie réalisation de la 8ème résidence s'est achevée fin juillet.

Nous reverrons Vincent Campos dans la deuxième quinzaine d'octobre pour la raison d'être de notre offre de résidence : la cuisson de son travail dans le four anagama.

Entre temps nous aurons délibéré sur le choix du ou des résidents 2022.

Cette année les candidatures parfois d'origine lointaine (Russie - Corée - Mexique - Togo) ont battu le record du nombre de dossiers déposés.

En Septembre, nous vous invitons à venir admirer l'**exposition** de la résidente 2019 **Camille Azema** qui se tiendra à l'espace des Arts Plastiques de Saint-Dié **du 31 août au 25 septembre**.

Rencontre avec l'artiste le 3 Septembre - Vernissage le 4 Septembre



#### **ECLAT**

L'association, comme son nom l'indique, a pour objectif l'éclat de notre commune par l'union de ses habitants :

Ensemble, Coordonnons les Liens et Animations à Taintrux

Nos activités principales sont l'organisation de la fête patronale du village, la St Georges aux alentours du 23 avril. Un week-end fort sympathique avec quelques manèges, spectacle de qualité autour de l'orgue avec la participation de l'AROT, Zumba avec la participation de la MJC Taintrux-Echanges, spectacle humoriste le samedi soir et toffaie en famille et entre amis le dimanche, autour de petites animations.

Nous avons également le plaisir d'accompagner la venue de St Nicolas chargé de friandises, dans nos écoles communales.

Nous sommes ouverts à toutes les idées pour animer le village et accueillons avec plaisir toutes les personnes qui veulent se joindre à notre petite équipe de bénévoles joviale et dynamique pour concrétiser les projets.

Plus on est de fous, plus on rit!

Contact: Isabelle GARNIER 06.45.32.25.81



## Association des parents d'élèves

L'association des parents d'élèves a pour but principal de soutenir financièrement les projets des écoles au profit des enfants ( sorties scolaires, projets pédagogiques ). Elle permet de créer du lien entre parents, entre enfants mais aussi avec les enseignants.

Plusieurs actions sont menées tout au long de l'année : vente de fromages en partenariat avec la chèvrerie de M Hauss (en octobre et en avril), vente de sapins de Noël et de chocolats Thil, marché aux fleurs, vide landau ou carnaval (une année sur deux).

Présidente: Emilie Idoux 06/85/01/44/36

#### **AROT**

Après la restauration des orgues installées dans l'église de Taintrux en 1848, l'Association pour le Rayonnement des Orgues de Taintrux (AROT) a été créée en 2006 pour œuvrer à la mise en valeur de cet instrument classé Monument Historique.

Depuis lors, plusieurs concerts sont organisés chaque année et les artistes invités disent combien ils découvrent les particularités de cet orgue. D'autres animations ont également lieu pour financer ces prestations et le calendrier annuel est proposé en Assemblée Générale qui se tient en principe (sauf situation particulière) en début d'année.

Pour tout contact : par téléphone, Marie-Claire Gegout 03.29.56.78.71 ou

Marie Cuny 03.29.55.21.66.

Par courriel: daniel.gerardin88@orange.fr

#### Amicale de la classe 70

Le bureau est composé de 9 membres et notre amicale compte environ 40 adhérents.

- En temps normal nous organisons environ 5 ou 6 rencontres annuelles ouvertes à tout le monde dont la galette des rois, l'AG, un barbecue ou une sortie nature avec restauration, un après-midi jeux, le beaujolais nouveau ...
- En 2021 nous avons fait notre sortie nature le 29/07 (40 personnes étaient présentes). Nous envisageons un après-midi jeux le 05 octobre 2021 et une soirée beaujolais le 26 novembre 2021.

#### **Association A2D**

A2D (Accès à un Développement Diversifié) a pour objet de préparer des personnes à entrer ou à rester dans la vie active essentiellement par le biais de la transférabilité des valeurs du sport.

#### **Association Plaisir Gym Danse**

L'association Plaisir Gym Danse donne des cours de gym les lundis et mercredis matin de 9h 30 à 10h 30.

Ces cours ont pour but de travailler la coordination des mouvements, le cardio, le travail de tous les muscles du corps en profondeur.

Toutes les séances se font en musiques très variées et adaptées aux différents mouvements.

#### **CAPS Taintrux!**

## La gym:

- \* les mardis de 9h à 10h : gymnastique douce avec Odile
- \* les mardis de20h à 21h : renforcement musculaire,

Body pump, circuit training avec coach Jessica (photo)

\* les jeudis de 9h à 10h : gymnastique douce avec Philippe.

à la salle polyvalente de Taintrux, reprise le mardi 7 septembre.

En option, vous pouvez ajouter la marche nordique pour 8 euros de plus.

Contact : Sylvie Pierrat : 06 72 98 47 97

#### L'athlétisme :

- \* l'école d'athlétisme, pour les enfants nés entre 2016 et 2011, à la salle multi sports de Saint Michel sur Meurthe de 16h à 17h30. Reprise le mercredi 8 septembre.
- \* l'athlétisme pour tous nés à partir de 2010...

au stade d'athlétisme de Saint-Dié des Vosges les mercredis de 18h à 19h30 et les samedis de 14h à 16h.

Contact: Gilbert Rauturier: 07 81 41 44 67

\* la marche nordique, les lundis, mercredis à 18h30 et les samedis à 8h45.

Reprise le lundi 6 septembre au stade de Taintrux.

Contact : Serge Cottel : 06 52 06 22 44









## **Groupe vélo de Taintrux (GTV)**

Ce groupe tient particulièrement au respect de sa charte qui prône le respect de la sécurité, le respect des usagers de la route et le respect de l'environnement pour que le vélo reste « plaisir, passion et simplicité. »

La cotisation annuelle s'élève à 15 euros. Tous les intéressés sont les bienvenus à partir de 15 ans.

Chaque dimanche, les 3 groupes de niveau se retrouvent devant la mairie à 8h20 ou 8h50 pour un circuit adapté aux capacités de chaque groupe. Chaque groupe revient vers 12h30/13h.

Contact: Jean-Luc et Marie-Jeanne Dislaire

03 29 55 20 11

Jean-luc.dislaire@orange.fr

Site du groupe : gtv.taintrux.free.fr



**Travaux** 



#### **ELAGAGE - TELECOM**

Chaque année, les chutes d'arbres et le contact des branches sur les câbles entrainent des dérangements sur le réseau aérien des lignes téléphoniques. Le téléphone est devenu un outil indispensable de notre vie professionnelle, indispensable pour assurer le quotidien des personnes dépendantes, indispensable pour assurer le soin de nos proches ou encore pour assumer nos liaisons internet, maintenir les alarmes...

Chaque propriétaire a la responsabilité de l'élagage de ses plantations en bordure des lignes téléphoniques.

Cette action réalisée à titre préventif est à sa charge.

En cas de dommage, la responsabilité civile du propriétaire est engagée et devient passible au titre de l'article L.65 du Code des postes & télécommunications électroniques, d'une amende de 1500€ par câble endommagé.

La loi prévoit aussi des situations où il appartient à l'opérateur d'accomplir des opérations d'entretien.





#### **ELAGAGE - ENEDIS & VOUS**

En France, la distribution d'électricité est un service public relevant des compétences des collectivités locales. Elles sont propriétaires du réseau de distribution mais en confient la gestion à Enedis

Tout comme les arbres plantés sur un domaine privé sont de la responsabilité du propriétaire ou de l'occupant, leur élagage est à la charge de ces derniers dans la mesure où la distance entre les branches et la ligne ne respecte pas la réglementation.

Dans les autres cas, l'élagage du réseau moyenne tension (20 000 V) est à la charge de Enedis & vous.

Les événements climatiques présents depuis ce début d'année, neige et pluie, maltraitent le branchage en domaine privé comme public et n'assurent pas la sécurité des personnes et des biens à proximité. Les branches d'un arbre en contact d'une ligne électrique peuvent provoquer des incendies, des coupures de courant ou des chutes de câbles.

« Assurer l'élagage régulier aux abords des lignes électriques basse tension (230/400V) est indispensable à la qualité et la continuité de l'alimentation en électricité des territoires. »

Les distances minimales d'élagage sont fixées par la norme NFC 11-201. En application de l'article 50 de la <u>loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 dite</u> <u>« Engagement et proximité »</u>, un maire peut sanctionner une personne d'une amende d'un montant maximal de 500 € lorsqu'elle ne respecte pas un arrêté communal l'obligeant à élaguer et entretenir des arbres et haies donnant sur la voie publique ou le domaine public.

**Recommandation**: vérifiez que votre assurance « responsabilité civile » prend bien en compte les dommages susceptibles d'être causés par les arbres dont vous êtes propriétaire.

#### **GROS OBJETS & ENCOMBRANTS**

Le prochain enlèvement de gros objets et encombrants est maintenu le lundi 04 d'octobre 2021. Les objets sont déposés au plus tard la veille du ramassage tout en respectant le type d'objet à enlever.

Il va sans dire que cette dernière prestation de l'année 2021 sera représentative de notre volonté commune à vouloir continuer cette démarche.

A défaut, par manque de civisme, de savoir-vivre, d'irrespect pour la communauté, nous serons contraints d'arrêter notre démarche.



#### **TRAVAUX DE VOIRIE 2021-2025**

L'adjudicataire du marché 2021 Travaux de voirie est l'entreprise STPI Route.

Cette dernière connaît notre commune pour avoir été mandatée sur de précédentes opérations, ce qui pourrait faciliter son organisation de par la connaissance de nos diverses voies communales.

Le démarrage des travaux est programmé courant septembre 2021. Souhaitons que la météo soit propice aux prestations à réaliser.



#### **PRINCIPES SECURITAIRES**

C'est non sans un certain agacement que nous constatons, dans notre agglomération de TAINTRUX, d'innombrables excès de vitesse en toute quiétude et irrespect de nos administré(e)s.

Nous sommes conscient(e)s que de tels actes d'irresponsabilité ne peuvent continuer sans une imminente réflexion sur le comportement humain face à la mise en application de moyens plus répressifs que pédagogiques.

La destruction des structures publiques en cas d'accident engage l'article L 116-6 du Code de la voirie routière. Il prévoit que c'est celui qui abîme un bien du domaine public qui doit réparer les dégâts.

Bien que les contrôles de vitesse inopinés de la Police Nationale soient une amorce à une meilleure civilité, la sécurité de chacun de nous passe par la mise en place de moyens plus probants sur le long terme...une réflexion est en cours.

A noter que la commune peut aussi émettre des poursuites en fonction des circonstances de l'accident, auquel cas une amende pourra être prononcée à l'égard des protagonistes.

#### **CLIN D'OEIL DECHETS**

Le Service Déchets de la CASDDV situé Place de l'Europe à SAINT DIE des VOSGES (03 29 52 65 59) vend différents modèles de composteurs individuels et collectifs, plastiques ou bois et de contenances variées.

Des tarifs intéressants de par la subvention de l'agglo, un conteneur à la fois simple, solide et économique pour une production de fertilisants naturels!

Un premier geste responsable qui nous met simplement sur le chemin de la valorisation de nos déchets et amorce la pratique des consignes de tri prévue sur le second semestre 2021.

**Nouvelle de l'instant**... Le jour de la collecte sélective (sacs de couleur jaune) s'effectuera à partir du lundi 11 octobre 2021 en semaine impaire et ce, tous les quinze jours. La collecte des ordures ménagères demeure inchangée.

Nous distribuerons en Mairie à partir du 13 septembre 2021, les sacs de couleur jaune à tous nos administré(e)s, accompagnés d'un guide du tri et du calendrier de la collecte sélective 2021.

Soyez réceptifs à cette attribution.



#### **BORNES MULTI MATERIAUX « Point Apport Volontaire »DE ROUGIVILLE**

Dans un proche avenir il ne sera plus possible d'utiliser les containers de couleur jaune sur le site du Point Apport Volontaire de Rougiville et Impasse de La Goutte des Marres.

A partir de mi-octobre 2021, les bornes multi matériaux de Rougiville, réservées aux bouteilles, pots, bocaux, verrines en VERRE, seront déplacés au Point Apport Volontaire situé Impasse de La Goutte des Marres.

Il subsistera sur la commune de Taintrux un seul Point Apport Volontaire réservé au VERRE, localisé Impasse de La Goutte des Marres.

Il n'est pas toujours facile de changer certaines de nos habitudes et nous vous remercions par avance de la collaboration apportée par chacun(e)s.

#### **PRESTATIONS DIVERSES**

Les précipitations accumulées depuis le mois d'avril n'ont pas laissé inactifs nos deux compères du Service Technique, quoiqu'en disent certaines langues...

La pluviométrie printanière a contrecarré le démarrage du nettoyage des abords de chaussée.

Et bien que le ruissellement des eaux de pluie ait chahuté le bien vivre de nos citoyens, la première opération fut de localiser des fossés à curer ou à créer en forêt ou le long de nos voies communales.

Cela a permis de maintenir en partie les écoulements dus aux averses excessives.

Le nettoyage des accotements s'ensuivit dans des conditions climatiques peu favorables à ce type de prestations ; de même pour les diverses pelouses de la commune.

Nous pouvons aussi parler des conséquences de la pluie de ces derniers mois.

Arbres déracinés, cassés, tombés en travers de la chaussée, feuillages alourdis par la pluie masquant la visibilité de la voirie, bords latéraux de chaussées creusés par le ruissellement des eaux, talus déstabilisés, chemin à renforcer et bien d'autres phénomènes...

Au rythme des averses et des doléances de l'habitant, le Service Technique a su montrer sa polyvalence et maitriser le rebondissement non planifiable des interventions.

Nous remercions les Taintrusien(ne)s ayant eu la démarche de mettre en sécurité les obstacles, d'appeler la Mairie et même de parer aux premiers dégagements de voiries avant notre intervention.





## Le centre de vacances à l'heure d'été





Du 12 au 30 juillet, une trentaine d'enfants se sont retrouvés autour des jeux et des bricolages mais pas que...

En effet, durant ces trois semaines, les enfants ont créé un jardin écologique et ont appris à identifier les plantes sauvages afin de les cuisiner et de les déguster sous la direction de l'animatrice de l'association ETC TERRA. Ils ont construit un épouvantail afin de repousser les oiseaux trop entreprenants.

Le 28 juillet, les enfants ont organisé une marche gourmande. Les enfants ont cueilli les myrtilles pour le dessert tandis que Martine et Magali préparaient le repas.

Les grands ont été initiés au trail par Vanessa Savignard et les plus jeunes sont sortis émerveillés de leur balade contée. Une sortie en Alsace a été organisée pour visiter Parcs et jardins du Fort Kléber.

## Le journal d'une rentrée suite

Nous souhaitons une bonne rentrée aux 105 petits Taintrusiens et à leurs enseignants qui seront répartis sur deux

l'école du centre et l'école de Rougiville. Karine Ropa assure la direction et la classe des CM2, Valérie Boussier enseigne au CE1-CE2, Delphine Parisot s'occupe des CP, Audrey Müller assure le remplacement sur la classe de CE2-CM1, Serge Cottel s'occupe des Petits - Moyens et Sylvie Pierrat enseigne aux Moyens -Grands. Carole et Aurélie sont nos ATSEM fidèles au poste.

Bonne rentrée également aux collégiens et lycéens!



Karine Valérie Ropa Boussier

**Delphine Parisot** 

Audrey Müller



Aurélie

**Cottel** 

**Pierrat** 

Carole

## **Histoire locale**

#### Capitaine BLANCHARD Maurice François

La première guerre mondiale commence au mois d'août 1914.

Le capitaine BLANCHARD, né le 14 mai 1875, originaire de CHAMBERRY, artilleur, réserviste, est rappelé au 54<sup>ème</sup> Régiment d'Artillerie de réserve créé à LYON dès le début d'août. Arrivé dans les Vosges à la tête de la 9<sup>ème</sup> batterie, il participe aux combats qui débutent véritablement à partir du 14 août.

A compter de cette date, son unité est engagée aux côtés des troupes de la 28<sup>ème</sup> division dont font partie les 22<sup>ème</sup> et 99<sup>ème</sup> Régiments d'Infanterie.

Les opérations s'enchaînent : entrée en Alsace par le col d'URBEIS, combats dans la vallée d'URBEIS et de FOUCHY, retour sur PROVENCHERES, passage à SAALES, combats dans la vallée de la Bruche jusqu'au Champ du Feu, retour toujours par la vallée de la Bruche, puis retraite, talonnés par les allemands et, à nouveau, passage de la frontière le 24 août.

Le 25 août, combats de LAITRE au BAN-DE-SAPT pour ralentir l'avancée allemande. La 9ème batterie y perd également un canon et plusieurs hommes, comme au Champ du Feu. S'en suit le retour vers SAINT-DIE, qui est menacé par les allemands. La batterie couvre la retraite de l'infanterie française en s'installant au FAING de SAINTE- MARGUERITE. Ensuite s'effectue la traversée en catastrophe de la ville de SAINT-DIE puisque les canons restent bloqués sur les rails et ne peuvent être récupérés qu'au passage à niveau. A l'arrivée aux TIGES, quelques coups de canons retentissent encore.

Le 28, la batterie s'installe dans la zone de TAINTRUX, des TROIS-SCIERIES et du XAINFAING. Les militaires sont abrités dans la maison forestière de RICHARDVILLE et dans les différentes scieries du secteur.

Le 30, le capitaine BLANCHARD est blessé.

Le 4 septembre, la situation devient critique pour les troupes françaises par la forte pression allemande. Les 7<sup>ème</sup> et la 9<sup>ème</sup> batteries se trouvent en avant de l'infanterie qui se replie; il faut suivre le mouvement. Pour se faire, il faut passer par les prairies. Or, dans notre région, elles sont plutôt humides et quand on a des canons et des caissons d'artillerie, particulièrement pesants, ils s'embourbent. Dans le même temps, l'artillerie lourde allemande pilonne et fait mouche à plusieurs reprises sur les caissons d'artillerie qui explosent.

Le 4 septembre à la nuit, le capitaine BLANCHARD fait atteler les canons restants ainsi que ceux de la 7ème batterie, il réunit ses artilleurs et leur indique qu'ils sont à un moment décisif. La 9ème batterie qui se trouve en tête est arrêtée par une barricade dressée sur sa route et derrière laquelle l'infanterie ennemie fusille à courte distance conducteurs et servants; le matériel doit être abandonné, mais le capitaine BLANCHARD, dans un geste héroïque, charge la barricade, sabre au clair, et tombe percé de balles. La plupart de ses hommes sont tués, ainsi que 53 chevaux.

## Permanences du maire et de ses adjoints :

Pierre CHACHAY:

Lundi de 10 h à 12 h Jeudi de 10 h à 12 h Samedi de 10 h à 12 h

Jean-Luc CUNY : Mardi de 10 h à 12 h Jeudi de 10 h à 12 h

Gilles VENNET : Mercredi de 10 h à 12 h Vendredi de 10 h à 12 h **Frédérique GUILLEMIN** : Mercredi de 10 h à 12 h Samedi de 10 h à 12 h

Florence RICATTE: Lundi de 10 h à 12 h Samedi de 10 h à 12 h

#### **LE TAINTRUSIEN**

Editeur : Mairie de TAINTRUX Directeur de la publication : P. CHACHAY

Équipe de rédaction : F. GUILLEMIN, M. CHAMPREUX, JL. CUNY, G. VENNET, S. RENARD, R. VILLENEUVE

Impression : L'ORMONT IMPRIMEUR ST-DIE-DES-VOSGES